

## 124

E 2001, Archiv-Nr. 724

*Le Chef de la Division des Affaires étrangères du Département politique,  
A. Dunant*

NO

Berne, 18 mai 1915

Ce matin, pendant la séance du Conseil fédéral, l'Ambassadeur de France est venu me voir et m'a dit que ses renseignements personnels lui permettent d'annoncer que la guerre italo-austro-allemande serait déclarée au plus tard le samedi 22 ct.

En outre, M. *Beau* m'a dit, à titre tout à fait confidentiel que, préoccupé de la situation de la Suisse, il avait déjà signalé, il y a quelque temps à Paris, l'opportunité qu'il y aurait à ce que son collègue *Barrère* fit auprès du Gouvernement italien une démarche tendant à provoquer une décision rassurante du Cabinet de Rome quant à l'observation de la neutralité suisse.

M. *Barrère* a fait cette démarche et M. *Beau* croit savoir que dès l'entrée en guerre de l'Italie, le Gouvernement italien donnera au Gouvernement suisse des assurances tout à fait rassurantes. M. *Beau* ignore encore si cette déclaration sera faite seulement par le Gouvernement italien ou si le Gouvernement français s'y joindra.

